



MAIRIE
DE
MURATO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 04 AOUT 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre aout à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2023-45**

Date de la convocation : **28/07/2023**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **15**
Nb Conseillers présents : **12**
Nb Conseillers représentés : **2**
Quorum : **8**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANZILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. IANNELLI François.

REPRESENTES : Mme FLORI Céline représentée par M. FLORI Claude
M. LAFFOND Alain représenté par M. CLEMENTI Albert.

Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Modification du plan de financement - Restauration du cadastre napoléonien de 1845

Monsieur le Maire expose au Conseil

Par délibération n°42/2022, le Conseil a approuvé le plan de financement suivant concernant le projet de restauration du cadastre napoléonien de 1845 :

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse <i>Dotation quinquennale</i>	70%	4 110,00 €
Autofinancement	30%	1 761,76 €
TOTAL HT		5 871,76 €

Les services instructeurs de la Collectivité de Corse nous indiquent que cette opération n'est pas éligible au titre de la dotation quinquennale. Ainsi il est proposé à l'Assemblée de modifier le programme de financement comme suit :

COUT DE L'OPERATION (selon devis)

Restauration d'un atlas napoléonien : **3 412,29 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse <i>Patrimoine - Restauration d'archives publiques, communales et intercommunales</i>	80%	2 729,00 €
Autofinancement	20%	683,29 €
TOTAL HT		3 412,29 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 14 **Contre :** **Abstentions :**

- **APPROUVE** la modification du plan de financement ci-dessus exposé concernant le projet de restauration du cadastre napoléonien de 1845.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20230804-DL-2023-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/08/2023

Publication : 21/08/2023

Le Maire
M. Claude FLORI

